



RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2015

SYNTHÈSE DU CHAPITRE I:LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Territoire et population du Bassin EFE du Brabant wallon

Le bassin Brabant Wallon, C'est:

- Un territoire de 1 091 km² (6,5% du territoire wallon) composé de 27 communes qui constituent un seul arrondissement judiciaire et administrative
- En lien avec le territoire bruxellois (dynamiques démographiques et socio-économiques)
- Pas un bloc homogène, mais de multiples réalités
- Des problèmes de mobilité, en particulier dans l'axe Est-Ouest et au niveau des communes plus rurales ou périurbaines
- 2 axes principaux : Waterloo-Braine-l'Alleud-Nivelles-Genappe (axe E19 – flux vers Mons, La Louvière, Charleroi) et Wavre-Ottignies-Louvain-la-Neuve-Court-Saint-Etienne-Mont-Saint-Guibert (axe E411 – flux vers Namur)

C'est aussi une population de 390 966 hab (01/2014) soit 10,9% de la population wallonne

- 358,7 hab par km² (une densité de population élevée dans le bassin par rapport à la Wallonie (212,3 hab par km²))
- La part des femmes = 51,5%
- Plus de la 1/2 de la population est concentrée dans 7 communes (au centre et à l'ouest)
- Les soldes positifs de la population brabançonne résultent plus de flux migratoires favorables que de soldes naturels positifs
- 2 processus à l'oeuvre dans le bassin : 1) de sélection (des profils socioculturels très contrastés entre les entrants et les sortants), 2) de ségrégation sociale (le fossé socioculturel entre les natifs du bassin et les migrants ne cesse de se creuser)
- La population du bassin est très scolarisée : 35,7% des Brabançons > 18 ans dispose d'un diplôme supérieur ou universitaire (23,4% en Wallonie)
- La proportion d'habitants ne disposant pas de diplôme ou de l'enseignement primaire est la plus faible dans le bassin
- La population devrait continuer à croître : + 9,9% entre 2014 et 2026 (+ 7,7% en Wallonie)

Et un Indice* de vieillissement de 1,13 (estimation 2020), soit le nombre de jeunes < 20 ans sera inférieur aux personnes de 60 ans et +

- Pour l'instant la proportion de plus jeunes est quelque peu plus grande tant en Wallonie (0,99 au 1/01/2014) qu'en Brabant wallon (0,98 à la même période), mais cela ne durera plus très longtemps
- Les perspectives d'ici 2020 estiment un indice de vieillissement dans le bassin plus élevé qu'en Wallonie (1,07)
- L'indice des vieillissement des actifs est de 1,13 (2013), indice égal à celui du Bassin de Wallonie Picarde, seul le Bassin de Huy-Waremme a un indice plus élevé

**(rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et + et la population des personnes < 20 ans)*

Activité économique et Marché du travail

Les parcs

Dans le Bassin Brabant Wallon il y a 7 parc d'activité économique et 1 parc scientifique, soit 991 entreprises et 30.000 emplois directs, des parcs d'affaires, et d'autres sites en phase de reconversion, d'extension ou en projets d'aménagement. Les Parcs d'activité ont connu beaucoup d'évolution entre 2000 et 2013, notamment les parcs d'activité communaux, ainsi que du privé. Un Axis parc sera bientôt créé à Nivelles.

Les postes de travail salarié

Il y en a eu 122 121 postes de travail salarié en juillet 2013 soit 12,2% de l'emploi salarié wallon. Il y a eu +6,4% de croissance en 6 ans (2008-2013), taux de croissance le plus élevé (+0,6% en Wallonie), le nombre de postes de travail a doublé en 20 ans. La part des employés est plus élevée qu'en Wallonie, la part des ouvriers est plus faible.

6 secteurs concentrent 70% de l'emploi salarié :

- Industrie manufacturière
- Commerce de gros et de détail
- Enseignement
- Santé humaine et action sociale
- Administration publique
- Activités des services administratifs et de soutien

Les 5 secteurs avec l'IS* le plus élevé sont :

- Activités des ménages en tant qu'employeurs
- Information et Communication
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Activités financières et d'Assurances
- Industrie manufacturière

Si on regarde uniquement l'Industrie manufacturière, les 4 sous-secteurs avec l'IS le plus élevé sont

- Industrie pharmaceutique
- Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- Industrie du papier et du carton
- Imprimerie et reproduction d'enregistrements

« La répartition de l'emploi en niveaux technologiques montre que dans le secteur des services, la structure technologique des activités brabançonnaises est similaire à celle des activités wallonnes. Par contre dans le secteur de l'industrie, le Brabant wallon se démarque de la Wallonie par une part plus importante d'emplois salariés dans l'industrie à haute-technologie (9,2% pour le BW et 1,9% pour la Wallonie[...]), dont l'industrie pharmaceutique. » (IBW "Le Brabant wallon en chiffres" – édition 2015).

Les Etablissements**

Il y en a eu 9 965 en juin 2013 soit 12,5% des établissements wallons

- +3,4% en 5 ans (2009-2013) plus élevé qu'en Wallonie (+0,9), tendance du marché brabançon à réagir avec un certain retard
- Une forte proportion de plus petits établissements (de 1 à 4 salariés) : 63,9% et 62,6% en Wallonie, de 2009 à 2013 une augmentation plus remarquable des établissements de 100 à 199 travailleurs et surtout de ceux comptant entre 500 et 99 travailleurs
- 185 entreprises de plus 100 travailleurs jouent un rôle central au niveau communal dans l'offre d'emploi. Parmi celles-ci 13 entreprises occupent plus de 500 travailleurs

Les indépendants

Il y en a eu 43 336 en décembre 2013 soit 15,5% des indépendants et aidants wallons

- +11,4% en 6 ans (2008-2013), une croissance nettement plus favorable en Brabant wallon (+7,3% en Wallonie)
- La part des professions libérales est dominante

*IS = Indice de spécialisation (= au % de postes de travail salarié du secteur dans le Bassin rapporté au % qu'il représente en Wallonie). Si IS > 1, spécialisation du secteur du Bassin par rapport à la Wallonie

** (soit un atelier, usine, magasin, bureau,...) identifié à une adresse)

Ratio d'emploi intérieur

Il était à 64,5% en 2012. Ce ratio rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler. Il est nettement plus élevé qu'en Wallonie (+55,4%).

Comparativement à la Wallonie, le potentiel d'emploi local pour la population 15-64 ans dans le bassin du Brabant wallon est plus élevé.

Mobilité des travailleurs

En 2012, 45,6% des résidents du Bassin y travaillent. Les 54,4% des Brabançons qui travaillent en dehors du Bassin se rendent principalement à Bruxelles (**35,5%**), (9,8%) dans une autre Province wallonne (Namur ou Charleroi) ou en Flandre (9,2%).

le bassin compte de loin le plus grand nombre d'habitants travaillant à Bruxelles et après le bassin de la Wallonie picarde, le plus grand nombre de personnes travaillant en Flandre.

Taux d'activité

Il était de 68,5% en 2012, ce taux exprime le % de personnes qui se présentent sur le marché du travail (à l'emploi ou à la recherche d'un emploi), soit la population active, parmi la population en âge de travailler (15 à 64 ans). Le taux d'activité est plus élevé qu'en Wallonie (67,5%). Le taux d'activité féminin est nettement plus élevé dans le bassin que celui de leurs homologues wallonnes.

Taux d'emploi

Il était de 61,1% en 2012, ce taux présente la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans). Il est plus élevé qu'en Wallonie (56,9%). Les jeunes brabançons sont encore parmi ceux qui sont le moins à l'emploi, les personnes âgées de 50 à 64 ans ont un taux d'emploi "record" (58,9% et 50,8% en Wallonie).

Taux de chômage administratif

Il était de 10,9% en 2012 et de 11,5% en septembre 2015. Ce taux indique la proportion des personnes qui, dans la population active (15 à 64 ans), sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi.

Il est plus faible qu'en Wallonie (15,8%), avec le Luxembourg le plus faible de tous les bassins wallons.

Les femmes sont le moins bien positionnées, la situation des jeunes est difficile (leur taux de chômage a augmenté entre 2008 et 2012).

Il y a deux conséquences de la ségrégation sociale :

- 1) un taux de chômage assez bas de façon un peu "artificielle" (le logement est le déclencheur de ce phénomène en lien avec les politiques communales);
- 2) une perte de mixité sociale

Ce taux de chômage reste plus faible qu'en Wallonie (15,7%). Cependant, il augmente en Brabant wallon de 2012 à 09/2015, alors qu'il est quasi constant en Wallonie durant cette période.